



18 septembre 2020  
Communiqué de Presse

## **Au Parlement européen, la délégation France insoumise obtient un vote historique contre le lawfare**

Le Parlement européen a adopté hier, par 626 voix, une résolution d'urgence pour dénoncer les violations des droits humains aux Philippines. Un texte que nous appelons de nos vœux.

La délégation France insoumise en lien avec les syndicats mondiaux et philippins, la Commission nationale des droits de l'Homme et le comité de soutien pour la libération de la Sénatrice Leila de Lima, a joué un rôle central dans la rédaction et adoption de cette résolution.

Parmi les principales demandes obtenues, la condamnation claire des pratiques de lawfare aux Philippines. La résolution dénonce « le recours abusif à la loi et aux systèmes judiciaires pour réduire au silence les voix critiques » et en ce sens exige la libération de la Sénatrice philippine Leila de Lima, emprisonnée injustement depuis plus de 3 ans.

Cette résolution dénonce également la nouvelle « loi antiterroriste » qui vise à considérer les mobilisations populaires et l'activité syndicale (engagement militant, manifestations, grèves) comme des actes terroristes.

Autre priorité, la suspension des préférences commerciales (GSP+) sur les produits exportés des Philippines vers l'Union européenne. En échange de tarifs douaniers avantageux les Philippines s'étaient engagées à respecter 27 conventions internationales sur les droits humains, droit du travail et protection de l'environnement. En maintenant les GSP+ aux Philippines, l'UE encourage, sous couvert de libre-échange, des régimes ne respectant ni les droits fondamentaux ni ceux des travailleurs. Il est temps que cela cesse.

Après ce vote important, les élu.e.s de la délégation France insoumise réaffirment leur combat pour la protection des droits des travailleurs partout où cela est nécessaire.